



# L'Hirondelle



Rédaction de l'Hirondelle:  
Alain Doulcet

Mai 2013, n°: 45

## Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Édité par la mairie



Dans ce numéro :

### Le mot du Maire

Gérard Soulier

Pages

Chers administrés,

Les fêtes de Bernadets approchent, le temps passe trop vite !

On peut commencer à regarder en arrière les réalisations effectuées pendant ces cinq dernières années.

Construction de la troisième classe, du préau neuf et agrandi, potager pour les enfants et divers aménagements extérieurs. Mise aux normes du chauffage, de l'électricité, de la connexion des ordinateurs et des projecteurs.

Entretien de kilomètres de voiries avec nos moyens et un employé communal.

La construction du nouveau hangar communal verra très bientôt le jour derrière la salle multi activité. Le permis de construire est arrivé, ensuite suivra la démolition de l'ancienne salle des fêtes.

Une réflexion (sûrement très rapide) suivra sur l'aménagement de cette nouvelle place devant l'école et à côté de la Mairie.

Enfin, avant la fin de cette année 2013, finalisation du plan local d'urbanisme ; dernier moment où nous pourrons le faire entre nous. Après les PLU seront étudiés et faits par les communautés de communes. Il sera alors plus dur d'imposer nos désirs.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 19 mai pour la remise de la gerbe au monument aux morts et pour le vin d'honneur qui suivra vers 12h.

A bientôt

	Pages
Le mot du maire	1
Bernadets Animation	2
Tennis de table	2
Gaiyous Toustem	2
Manifestations	3
Etat-civil	3
Activités municipales	4
Chronique de la rédaction	5
Informations pratiques	6

## Le forum des associations

### Bernadets-Animation

La nouvelle équipe est en place pour vous inviter aux fêtes de Bernadets 2013

*C'est avec joie que nous vous présentons ce programme qui vous détaille le déroulement des fêtes de Bernadets qui auront lieu le week-end de Pentecôte.*

*La vie associative demande beaucoup d'investissement, de temps et de participation, et étant donné la motivation de nombreux jeunes de notre village, j'ai accepté de prendre la fonction de président afin que se maintiennent ces festivités annuelles.*

*Comme vous pouvez le constater, cette édition 2013 sera allégée et nous comptons énormément sur votre participation au dîner dansant du samedi afin d'en faire un vrai repas de fêtes, dans la joie et la convivialité.*

*C'est pour cela que nous sollicitons votre présence pour que cette année encore, les fêtes de notre village soient une vraie réussite !*

**Cordialement,**

**Pierre Maridet**

**Inscriptions au secrétariat de la mairie.**

### Samedi soir : Repas Dansant

19 h 00 : Apéritif  
20 h 30 : Début du repas



### Dimanche :

12h00: Marseillaise interprétée par les enfants de l'école suivie du dépôt de gerbe

12h30: Apéritif offert par la Municipalité



### Tennis de table - Christian Sempé



FETE DU CLUB:

Initialement prévue le 15 juin, elle est décalée au samedi 29 juin.

Comme d'habitude, le programme s'articulera autour d'un tournoi ouvert à toutes et à tous.

Il y aura un tableau pour les non-licenciés.

ASSEMBLEE GENERALE:

Elle aura lieu le samedi 29 juin, à 18h00.

LOISIRS:

Le club invite les Bernadétoises et Bernadétois à venir s'essayer au tennis de table le jeudi soir.

Des séances de découverte sont offertes afin de pratiquer le ping-pong selon une formule loisir, conviviale.

Renseignements auprès de Marc

### Gaious Toustem - Monique Bedout

#### Section marche

Deux fois par semaine, avec deux formules à votre convenance:

#### Le lundi,

départ de Saint-Castin à 9h, circuit de 1h30 à 2h adapté à tous les marcheurs.

#### Le jeudi,

départ de Saint-Castin à 9h en hiver, puis à 8h30 à partir d'avril, afin de pouvoir varier les circuits et marcher plus loin.

Cette formule est déconseillée aux personnes ne pouvant suivre un rythme soutenu, circuit d'au minimum 10km avec des côtes.

Si vous aimez la marche, rester en bonne forme et vous faire plaisir, venez nous rejoindre. Contact au 0559330864

## Manifestations

Comme chaque année, le mois de mars est l'occasion pour la municipalité d'inviter les Anciens du village à un repas traditionnel et convivial.

Quelques photos de cet évènement au restaurant l'Amandier de Morlaàs le samedi 3 mars



## Etat Civil

### Naissances

Mr Silvain Josias Alsunard et Mme Caroline Yrastorza ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Scën Alsunard le 10 avril 2013.

### Décès:

Nous avons la tristesse de vous annoncer les décès de:

Mr Druillet Jean-Louis à l'âge de 79 ans, décédé le 19 novembre 2012,

Et de

Mme Désert-Cazenave née Cabon Marie-Odile, à l'âge de 72 ans, décédée le 4 février 2013.

Nous adressons à tous leurs proches, nos très sincères condoléances.

## AMAP de Bernadets

Pour tous renseignements concernant l'AMAP de Bernadets, vous pouvez vous connecter sur leur site internet à l'adresse ci-dessous:

<https://sites.google.com/site/amapdebernadets64/home>

Vous y trouverez en particulier le calendrier des livraisons et des réunions.

# Activités municipales

Infrastructures - Yvan Debosse

## Atelier. Dépôt communal.

Notre dossier a été présenté le 23 avril à la commission de sécurité incendie et a reçu un avis favorable. Le permis de construire nous est parvenu et la consultation des entreprises devrait se faire en suivant. Les travaux pourraient commencer dans le courant de l'été.

Un dossier complémentaire a été adressé au Conseil Général dans le but d'obtenir un complément de subvention.

## Groupe scolaire.

Ne reste plus à réaliser que l'éclairage de la rampe handicapés. Les travaux devraient se réaliser pendant les congés scolaires de l'été.

Comme la rampe n'est pas accessible aux engins, pour l'entretien et le remplacement des ampoules, ce sont les poteaux qui se plieront !

## Voirie 2013

En 2012 les efforts budgétaires ont porté sur le groupe scolaire réduisant la voirie à la portion congrue.

Le programme 2013 sera plus conséquent. Les principaux travaux consisteront en :

- la poursuite du recalibrage et du renforcement de la chaussée du chemin Déous Hours
- la réalisation d'une première tranche de recalibrage et de renforcement du chemin du Bois Commun entre le chemin Courrèges et le ruisseau. La section entre le ruisseau et la RD 222 nécessitant des acquisitions foncières et des déplacements de réseaux devra être réalisée dans le cadre d'un autre programme.
- l'impasse du moulin sera renforcé, les fossés seront recreusés pour essayer de résoudre le problème des ruissellements pluviaux.
- l'ensemble des voiries feront l'objet d'une reprise de la couche de roulement (l'hiver a été particulièrement rude !)
- un programme d'élagage d'arbres dangereux est à l'étude.
- un programme de recreusement d'un important linéaire de fossés va également être réalisé très prochainement.
- la mise en sens unique du chemin Tauziet déjà programmée devrait être réalisée dans le courant de l'été (en espérant la récupération de panneaux de la voirie départementale)
- en ce qui concerne la voirie départementale (D 39 et D 222) la diminution conséquente des crédits n'autorisera en 2013 que des travaux d'entretien courant.
- en ce qui concerne les travaux d'électricité et d'éclairage public, une première tranche d'enfouissement des réseaux comprise entre le chemin Tauziet et l'impasse de la Fontaine de David devrait être entreprise fin 2013 le long de la RD39.

## Chronique de la rédaction - Alain Doulcet

Le PLU de la commune arrive dans sa phase finale, tous les documents demandés par le cabinet Vanel-Dulucq ont été envoyés:

- \* Rapport PADD revu et actualisé,
- \* Carte de zonage finalisée,
- \* Carte prévisionnelle d'aménagement de la première phase de l'assainissement collectif,
- \* Note du SPANC suite à une réunion de présentation de la carte de zonage,
- \* Règlement du PLU revu et actualisé,
- \* Inventaire des permis de construire des cinq dernières années,
- \* Inventaire du patrimoine vernaculaire, carte de localisation des constructions des 18ème et 19ème siècle avec état des lieux,
- \* Inventaire des arbres à classer avec photos, descriptions et coordonnées.

Et enfin un dossier, avec cartes et évaluations financières, a été déposé auprès du Conseil général pour essayer d'obtenir des subventions pour l'assainissement collectif.

Il ne resterait normalement plus qu'une réunion de concertation avec notre consultant pour finaliser ce PLU... ouf !!

**Et enfin la bonne nouvelle pour la fin:** d'ici une semaine en vous connectant sur [www.commune-bernadets.fr](http://www.commune-bernadets.fr) vous pourrez découvrir le nouveau site internet de Bernadets

Comme je ne dispose plus de place, je vous raconterais sa longue histoire dans une prochaine Hirondelle.

## Informations pratiques

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

### DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

**Déchets ménagers**, poubelle verte: tous les vendredi matin.

**Tri sélectif**, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

### DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

**Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété.**

### Heures d'ouverture:

**Déchetterie** - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

### Déchets verts

1<sup>er</sup> avril au 31 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1<sup>er</sup> décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

### FEUX ET NUISANCES SONORES

**Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits** conformément au règlement sanitaire départemental.

**Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants**, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et exceptionnellement, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SAC-PA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante (50 € + 10 € par jour de garde)

### ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs

05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R.

qui se trouve à Serres Castet  
327 chemin Morlanné,  
Tél.: 0559126300

Site internet: [www.admr.org/federations/index.php?urlfede=fede64](http://www.admr.org/federations/index.php?urlfede=fede64)

### MAISON DE LA SOLIDARITÉ DE MORLAÀS

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure la consultation de nourrissons sur rendez-vous.

Elle peut être sollicitée pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées, à l'insertion, la prévention sanitaire.

Contact: Frédérique Schweitzer au 05.59.72.14.72